

Royaume-Uni parle ensuite de trois autres conférences qu'il a eues avec l'ancien roi; chacune de ces conférences eut lieu à la demande de Sa Majesté. Lors de la première conférence, l'ancien roi a donné à entendre à M. Baldwin qu'il avait l'intention d'épouser Mme Simpson; il se rendait compte qu'elle ne pourrait pas être reine, mais il était prêt à se retirer. Voilà, je crois, l'expression employée. M. Baldwin a déclaré qu'il fut naturellement fort surpris qu'une pareille pensée hantât l'esprit du Roi; il manifesta sa surprise et ajouta qu'il avait besoin de prendre le temps de réfléchir.

Le deuxième entretien eut lieu lorsque le Roi lui-même fit de nouveau mander M. Baldwin. Le Roi souleva alors une nouvelle question. Il s'agissait de savoir, si, à l'avis de M. Baldwin, il y avait probabilité que le Parlement de Westminster voudrait consentir à adopter une loi lui permettant d'épouser la femme dont il avait parlé; cette dernière, cependant, n'occuperait pas la situation de reine; elle vivrait avec lui comme sa femme au palais de Buckingham; elle ne prendrait aucune part aux affaires et ne serait reconnue nulle part comme la reine; d'autre part, tous deux prendrait l'engagement que les enfants à naître de cette union seraient exclus de la succession au trône. De nouveau, M. Baldwin exprima sa surprise à propos de cette question sur laquelle on lui demandait son avis. Il déclara qu'il lui faudrait un certain temps pour étudier la question et il fit remarquer à Sa Majesté qu'il serait obligé d'en saisir officiellement le cabinet tout entier et de communiquer avec les gouvernements des dominions, puisque ces derniers étaient intéressés au même point que le gouvernement de la Grande-Bretagne en tout ce qui concernait la couronne. Sa Majesté reconnut le bien-fondé de ces observations, et après cette entrevue M. Baldwin devait, suivant le désir de Sa Majesté, communiquer avec les dominions.

C'est après ces entrevues que M. Baldwin, en sa qualité de premier ministre, communiqua avec moi à mon titre de premier ministre du Canada. Il me laissa entendre alors qu'il échangeait des communications de même nature avec les premiers ministres des divers dominions du Commonwealth britannique. M. Baldwin me demandait de lui faire connaître l'opinion du peuple canadien relativement aux deux questions dont je vous ai parlé: D'abord le mariage du Roi avec Mme Simpson qui deviendrait reine et, en second lieu le mariage du Roi avec Mme Simpson, tout en admettant que celle-ci ne deviendrait pas reine mais serait l'épouse du Roi, ainsi que je l'ai mentionné. M. Baldwin disait qu'il désirait obtenir ces renseignements des divers dominions

[Le très hon. Mackenzie King.]

afin de pouvoir se guider sur ces avis en étudiant la question davantage.

J'ai répondu à M. Baldwin que le peuple canadien, à mon avis, n'approuverait ni l'un ni l'autre de ces projets.

Des VOIX: Très bien, très bien.

Le très hon. MACKENZIE KING: Peu de temps après l'échange de ces communications notre Gouvernement fut averti officiellement que Sa Majesté le Roi songeait à abdiquer. L'on nous a dit que Sa Majesté avait sondé le Gouvernement anglais sur la question d'un mariage morganatique. Je devrais plutôt dire qu'il avait demandé au premier ministre quel serait l'avis du Gouvernement et du Parlement du Royaume-Uni au sujet d'un projet de loi concernant un mariage morganatique, vu qu'il avait eu l'occasion de consulter ses collègues. M. Baldwin répondit qu'il était alors en mesure de déclarer que ni les gouvernements des Dominions ni le gouvernement du Royaume-Uni ne prendraient la responsabilité de présenter une mesure de ce genre. Le Roi déclara qu'il n'était pas surpris de l'apprendre, et apparemment il n'en fut plus question.

Je veux vous faire bien remarquer en ce moment,—et j'aborde les questions dans l'ordre où elles furent traitées au cours de la correspondance et comme elles l'ont été par M. Baldwin à la Chambre en Angleterre,—qu'aucun avis n'a été donné au Roi sauf sur cette question dont je vous ai parlé, et qu'on n'en a pas demandé à d'autres sujets. Le premier ministre de la Grande-Bretagne a demandé aux divers dominions s'ils n'aimeraient pas à donner des avis de leur propre chef à Sa Majesté sur ces questions. Nos journaux ont publié des dépêches venant de la mère patrie,—et mon honorable ami y a fait allusion l'autre jour,—à l'effet que le Canada prenait certaines initiatives ou insistait pour que l'on agisse d'une certaine manière à ce sujet. Je ne peux pas comprendre pourquoi certaines gens de la mère patrie se croient obligées de toujours laisser entendre que le Canada est le pays qui insiste pour obtenir certaines choses. Lorsque je lus ces câblogrammes, je pensai particulièrement à ce qui est arrivé il y a quelques mois quand une partie des journaux de la mère patrie nous apprirent que le Canada avait proposé d'appliquer à l'Italie des sanctions comme on n'en avait jamais imposées jusqu'alors, et que le Canada manifestait de l'insistance à cet égard. Je crus bon de dissiper immédiatement une pareille idée sur la situation qui existait alors et, en conséquence, je fis une déclaration dans les journaux du 4 décembre. Je crois que les honorables députés conviendront que dans toute cette affaire, je me suis efforcé, vu ma situation, de garder, autant que possible, un silence discret; aussi